





## SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR POUR L'ANNEE 2021

Les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) jouent un rôle important dans le financement du développement économique, social et environnemental national. Ce rôle déjà établi, est devenu davantage perceptible à l'avènement de la crise sanitaire générée par la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Le présent rapport sur les CST, accompagnant le projet de loi de finances pour l'année 2021, se propose de mettre en exergue le rôle des comptes spéciaux du Trésor dans la lutte contre les effets de la pandémie de la Covid-19. Il s'attèlera également à mettre en évidence les actions imputées sur ces derniers et visant l'appui au plan de relance de l'économie nationale et le renforcement de la cohésion sociale.

De même, Il importe de signaler que les données relatées au niveau de ce rapport, mettent en avant l'effort consenti pour la rationalisation à la fois du nombre des comptes spéciaux de Trésor, ayant vu leur nombre passé de 156 en 2001 à 69 en 2020, et de leurs règles de gestion pour qu'ils soient en phase avec l'esprit réformateur de la loi organique relative à la loi de finances.

En outre, l'analyse de la structure et de l'évolution des recettes et des dépenses des CST sur la période 2017-2019, par catégorie de compte, fait ressortir le bilan comptable ci-après :

## 1- Comptes d'affectation spéciale

Le montant total des recettes réalisées par les CAS s'élève en 2019, à 192.559 MDH, dont 62.470 MDH au titre des recettes propres, 21.826 MDH au titre des versements du budget général et 108.263 MDH au titre du solde dégagé à la fin de l'exercice 2018. Pour les recettes des années 2018 et 2017, elles s'élèvent, respectivement, à 206.278 MDH et 195.345 MDH.

Parallèlement, le montant global des dépenses effectuées par ces CAS s'est établi à 77.623 MDH en 2019 contre 96.241 MDH et 67.864 MDH, respectivement, en 2018 et 2017.